

UTZ CERTIFIED

Les 10 pas pour établir un Système de Contrôle Interne



Un guide pour groupes de producteurs du cacao et consultants



Solidaridad

© UTZ CERTIFIED
Première édition, 2009

UTZ CERTIFIED
De Ruyterkade 6
1013 AA Amsterdam
The Netherlands
www.utzcertified.org

+31 20 530 6390
info@utzcertified.org

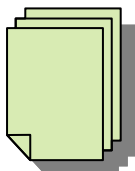
Auteurs

Ute Eisenlohr, Institute for Market Ecology (IMO)
Britta Wyss Bisang, UTZ CERTIFIED
Daan de Vries, UTZ CERTIFIED
James Lomax , UTZ CERTIFIED
Elena Mihaylova, UTZ CERTIFIED
Tiina Neuvonen, UTZ CERTIFIED

La première version de ce document a été commandée par UTZ CERTIFIED et développée par Ute Eisenlohr, de l'Institute of Market Ecology (IMO). Il s'agit d'un document de formation pour les groupes de producteurs nécessaire pour configurer et gérer un système de contrôle interne (SCI) pour la certification comme l'exige le Code de Conduite de UTZ CERTIFIED. Ce document est un exemple sur la façon de mettre en œuvre un système de contrôle interne (SCI) afin que toutes les exigences du SCI inclus dans le Code de Conduite soient respectées.

Support: Solidaridad www.solidaridad.nl
Photographie: UTZ CERTIFIED et Olaf Hammelberg

Legend



- ✓ Documents nécessaires à l'établissement de SCI (numéros renvoient aux points de contrôle dans le Code de Conduite pour le cacao).

Table des matières

1. Définir les objectifs du SCI	3
→ <i>Pourquoi établir un SCI?</i>	3
2. Identifier le personnel responsable du SCI	3
→ <i>Qui fera fonctionner le SCI?</i>	3
3. Faire une analyse de risque	5
→ <i>Quel est le contexte local dans lequel la production a lieu? Quelles contraintes peuvent avoir une influence sur la production de cacao et sur le fonctionnement du SCI?</i>	5
4. Elaborer le standard interne	6
→ <i>Quelles sont les «règles du jeu»?</i>	6
5. Planifier la démarche jusqu'à la certification	7
→ <i>Quand est-ce qu'il faut envisager quelles activités?</i>	7
6. Information et formation	7
→ <i>Quelles personnes vont participer dans la production à certifier? Quelles capacités sont nécessaires?</i>	7
6.1 La formation du personnel du SCI:	7
6.2 Information et enregistrement des producteurs:	8
6.3 Formation continue des producteurs:	8
7. Elaborer les documents du SCI	10
→ <i>Quels sont les instruments de travail du SCI?</i>	10
8. Réaliser l'inspection interne et l'auto-contrôle	12
→ <i>Est-ce que les producteurs et le groupe sont conformes avec le standard?</i>	12
8.1 Inspection interne	12
8.2 Auto-inspection	13
9. Prendre la décision sur la conformité des producteurs	14
→ <i>Comment prendre la décision sur la conformité et que faire en cas de non-conformités</i>	14
10. Assurer traçabilité et gestion transparente des paiements et primes	16
→ <i>Comment garantir la séparation du produit certifié et la transparence?</i>	16

1. Définir les objectifs du SCI

→ Pourquoi établir un SCI?

Le Code de Conduite de UTZ CERTIFIED exige l'établissement d'un SCI pour que le groupe puisse garantir que toute l'organisation et tous les producteurs respectent les exigences. Ainsi le groupe peut remplir les attentes des importateurs et des consommateurs de cacao. Cela permet au groupe de producteurs de donner confiance aux acheteurs sur la conformité avec le standard et d'obtenir des meilleures conditions de vente.



Durant le processus de mise en place du SCI, il est important de vérifier les avantages qu'un système de gestion de qualité peut offrir au groupe. Un système bien établi peut permettre d'améliorer d'une façon intégrale la performance des processus de gestion, de production, de transformation et de commercialisation, afin que l'organisation puisse atteindre une meilleure position sur le marché.

2. Identifier le personnel responsable du SCI

→ Qui fera fonctionner le SCI?

Il faut d'abord identifier la personne **responsable de la gestion du SCI**. Sa tâche est d'organiser le SCI et de guider, motiver et former le personnel. Cette position demande une personne qui peut démontrer :

- Une connaissance détaillée du standard UTZ CERTIFIED et du standard interne
- Une bonne connaissance des procédures et documents du SCI et des exigences de l'organisme de certification
- La capacité de gérer une équipe et de former d'autres personnes.
- L'efficacité dans les tâches administratives
- De l'habileté dans la gestion de documents et base de données.

Par la suite, il faut identifier les autres personnes qui travailleront dans le SCI, et définir les tâches et compétences:

- Inspecteurs internes (voir détails à continuation)
- Responsable(s) de l'approbation des producteurs (ou comité d'approbation).
- La personne qui organise la sensibilisation et la formation des producteurs
- La personne responsable pour assurer la traçabilité, l'identification et la séparation du produit certifié pendant l'achat, le transport, le stockage et la manutention

- La personne en charge des questions liées aux conditions de travail. (Cette personne pourrait aussi s'occuper des plaintes déposées par les travailleurs ou par les producteurs du groupe.

L'inspecteur interne : une position clé dans le SCI

Le rôle et les responsabilités de l'inspecteur interne demandent des qualités de technicien et humaines, un œil pour les détails et des qualités d'administrateur pour organiser les dossiers.

L'inspecteur interne est "l'œil et l'oreille" de l'opérateur du SCI. Le succès du SCI peut dépendre du soutien et des ressources dont dispose l'inspecteur interne pour accomplir sa tâche.

La formation continue de l'inspecteur est une priorité ; elle est d'autant plus efficace si elle comporte des parties théoriques et pratiques.



Qualités requises pour les inspecteurs internes

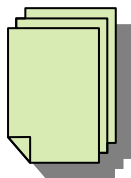
- Maîtrise de la langue locale et des habitudes des producteurs.
- Aptitude à lire et écrire et à faire les rapports dans le langage de choix du SCI.
- Connaissance des systèmes agricoles de la région.
- Savoir faire technique et social (principes et pratiques UTZ)
- Compétence démontrable de la procédure de contrôle et du standard interne
- Absence de conflits d'intérêts pouvant affecter l'intégrité de son rôle.
- Etre respecté parmi les producteurs

Le personnel d'approbation

L'inspection et l'approbation devraient être faites par des personnes différentes. La décision sur l'approbation ou sanction des producteurs peut être prise par une personne ou par un groupe de personnes qualifiées (comité d'approbation).

Qualification du personnel d'approbation

- Bien connaître le standard interne.
- Etre respecté parmi les producteurs et le personnel.
- Ne pas avoir de conflit d'intérêt vis à vis de l'approbation des producteurs.



Documents à être élaborés pour le personnel de SCI :

- ✓ Organigramme qui définit les responsabilités dans le groupe (109)
- ✓ Liste de personnel avec noms, date de naissance, description de leurs tâches et responsabilités (139)
- ✓ Contrats entre les employés et le SCI, contenant la date de naissance et le montant du salaire payé pour chaque employé (77, 78 et 139)
- ✓ Relevé des heures de travail pour chaque employé (79, 80)
- ✓ Documents qui prouvent la formation des formateurs (11, 15, 126)

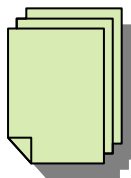
3. Faire une analyse de risque

→ *Quel est le contexte local dans lequel la production a lieu? Quelles contraintes peuvent avoir une influence sur la production de cacao et sur le fonctionnement du SCI?*

La base pour pouvoir déterminer les règles internes du groupe est l'analyse de risque. Pour cela il faut réunir les responsables du SCI, quelques « producteurs-clef » (qui connaissent très bien leur région et la production du cacao) et si possible des consultants externes qui connaissent bien le Code de Conduite). Leur tâche est d'identifier les risques au niveau des producteurs et au niveau du groupe, dans les domaines suivants:

- Risques liés à la santé et à la sécurité (117)
- Risques liés aux droits du travail (119)
- Risques liés à l'environnement, y compris les déchets et la pollution (121)
- Risques liés à la sécurité sanitaire (123)

L'analyse de risque peut être directement réalisée en évaluant la situation spécifique du groupe et de ses membres par rapport au Code de Conduite (sous forme d'une auto-inspection initiale). Il est important de déterminer les mesures pour réduire les risques identifiés et de planifier les actions nécessaires (par exemple formation des producteurs, soutien financier pour certains investissements). Les actions nécessaires sont documentées dans un « plan d'action ».



- ✓ Checkliste UTZ CERTIFIED remplie avec une indication des risques identifiés (117, 119, 121, 123)
- ✓ Plan d'action concernant les risques identifiés (118, 120, 122, 124)

4. Elaborer le standard interne

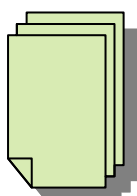
→ *Quelles sont les «règles du jeu»?*

Après avoir identifié les risques, le standard interne est élaboré. Ce document est un résumé du Code de Conduite qui explique aux producteurs comment le mettre en pratique. (Il contiendra seulement les aspects du code qui sont applicables dans le contexte de l'organisation). Il décrit les points suivants :

- Mesures pour maintenir et optimiser la fertilité et la structure du sol
- Mesures pour la protection de la culture du cacao
- Stockage des produits agrochimiques
- Mesures pour la récolte et après récolte, qualité du cacao et hygiène
- Mesures pour la protection et sécurité des travailleurs
- Mesures concernant les droits des travailleurs
- Mesures de conservation et protection de la nature

Il est important qu'il soit présenté sous forme adéquate (par exemple avec des dessins), afin d'être bien compréhensible pour les producteurs.

Il est recommandé de faire aussi participer les producteurs les plus motivés dans l'élaboration du document. En tout cas, il est important que les membres du groupe approuvent le standard interne, afin qu'ils s'identifient avec lui et s'engagent à le respecter.



- ✓ Le standard interne (160)
- ✓ La liste des engrais que les producteurs sont autorisés à utiliser (12)
- ✓ La liste des produits autorisés pour la protection des cultures (21) et des explications en ce qui concerne les produits dangereux, avec mesures en cas d'intoxication (56)

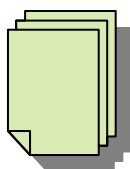
5. Planifier la démarche jusqu'à la certification

→ *Quand est-ce qu'il faut envisager quelles activités?*

Il est recommandé d'élaborer un plan d'action avec les mesures que le groupe et ses membres doivent mettre en place pour assurer la conformité avec le standard. C'est un instrument pour mieux planifier les activités et ressources nécessaires pour pouvoir obtenir la certification.

Au niveau du groupe, le plan devra inclure:

- Activités de formation
- Activités de contrôle interne
- Activités de surveillance
- Ressources prévues (humaines, financières, en équipement)



✓ Plan d'action qui détermine la démarche jusqu'à la certification

6. Information et formation

→ *Quelles personnes vont participer dans la production à certifier? Quelles capacités sont nécessaires?*

6.1 La formation du personnel du SCI:

Il est très important d'assurer que le personnel responsable du SCI et le personnel responsable de la formation des producteurs reçoive une formation sur le standard. Il est important que ce personnel comprenne bien quels critères du standard sont applicables à la situation du groupe.

Le responsable SCI réalise une formation des inspecteurs internes et du responsable pour l'approbation (ou sanction) des producteurs (ou du comité d'approbation). Si possible la formation est réalisée avec l'aide d'un consultant externe.



Il est recommandé d'organiser des séances de supervision et évaluation du personnel qui reçoit la formation afin d'assurer qu'ils comprennent bien leurs tâches. Il est important qu'ils soient bien préparés pour exercer le rôle qui leur a été confié et qu'ils puissent constamment améliorer leur travail.

L'organisation doit assurer que tous ses travailleurs ont un accès égal à la formation (sans discrimination).

Le personnel est formé sur les sujets suivants (156):

- Contenu du standard interne
- Contrôle interne
- Approbation interne, sanction et vérification des mesures correctives
- Supervision continue des producteurs
- Supervision de la traçabilité
- Règlementations nationales liées aux conditions de travail

L'organisation certifiée doit s'assurer aussi que des personnes soient formées sur les premiers secours (124, 150).

6.2 Information et enregistrement des producteurs:

Avant d'envisager la formation approfondie des producteurs, il est recommandé de réaliser une réunion d'information qui sert à:

- présenter le standard interne aux producteurs et bien expliquer et discuter son contenu
- identifier les producteurs qui sont intéressés à être formés et certifiés
- identifier les paysans intéressés et bien motivés qui pourront aider à informer les autres paysans de leur village

Les producteurs intéressés sont enregistrés et reçoivent la formation approfondie nécessaire sur le contenu du standard interne et les bonnes pratiques.

Initialement, le personnel chargé de la formation visite chaque ferme ensemble avec le producteur. Chaque point du standard interne est expliqué au producteur, en vérifiant si les critères sont remplis et en lui expliquant comment il peut faire pour y arriver. Pendant cette première visite, le contrat avec le groupe est expliqué et signé par le producteur.

Le personnel du SCI note quel support sera nécessaire pour les producteurs. Après cette visite initiale, des activités de formation continue sont réalisées.

6.3 Formation continue des producteurs:

Une formation continue est essentielle. L'objectif est d'approfondir les connaissances des producteurs en ce qui concerne les exigences du standard interne, afin qu'ils soient en mesure de mettre en pratique ces connaissances. Il est important que les producteurs comprennent bien ce qu'il faut faire et quelles pratiques ne sont pas acceptables et doivent être changées, et qu'ils deviennent conscients des avantages pour eux et pour le groupe s'ils respectent les exigences.



Il est important de bien définir quelle démarche de formation correspond mieux dans le contexte de l'organisation, par exemple:

- Consultants externes forment directement les producteurs
- Consultant externe forme des techniciens de terrain. Les techniciens sont des personnes qui ont une certaine instruction scolaire et sont capables de conseiller à leur tour les producteurs en ce qui concerne les bonnes pratiques. Ils peuvent aussi assister les producteurs pour maintenir la documentation requise.
- Consultant externe forme des «promoteurs agricoles» locaux. Ce sont des producteurs motivés et bien formés qui vont visiter régulièrement les producteurs de leur village ou d'une certaine zone.
- Le responsable du SCI forme des techniciens de terrain/promoteurs.
- L'organisation établit des champs-école ou les producteurs peuvent suivre directement la mise en place des Bonnes Pratiques Agricoles (observer et pratiquer).

Il est important que les méthodologies didactiques choisies soient orientées pour la formation d'adultes et motivent les producteurs au changement.

Contenu de la formation:

La formation des producteurs doit mettre un accent sur les risques identifiés. En tous cas, les aspects suivants doivent être inclus (124):

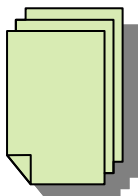
- Bonnes pratiques agricoles et préservation à long terme de la fertilité du sol
- Bonnes pratiques de récolte et d'avant récolte
- Qualité du produit et sécurité sanitaire des aliments
- Pratiques de production sûres et salubre, incluant les premiers secours et les procédures en cas d'urgence
- Gestion des ordures et protection de l'environnement
- Droits du travail (incluant travail des enfants et travailleurs au noir)

Il faut aussi organiser des réunions pour informer les producteurs et leurs familles sur (146) :

- Le droit des travailleurs
- Le travail des enfants et l'importance de l'école
- VIH/SIDA, hygiène personnelle et en cas de blessure, nutrition, les pesticides et les autres questions liées à la santé
- Égalité des droits et chances pour les femmes

L'organisation certifiée informe tous les producteurs sur les droits du travail. Dans chaque communauté un producteur est désigné pour surveiller le respect des droits du travail et pour enregistrer les plaintes des travailleurs.

Les activités de formation doivent être documentées (la participation et le contenu des cours). Le SCI doit maintenir les registres suivants pour le personnel et pour les producteurs :



- ✓ Diplômes officiels ou attestations de présence aux formations (indispensable pour les formateurs, 126)
- ✓ Dossiers de formation (15, 16, 53, 126)
- ✓ Copies des listes de présence (126)
- ✓ Diplôme de la personne responsable du choix des engrais et/ou document prouvant la fiabilité de l'information (11)
- ✓ Diplôme/attestation de la personne responsable du choix des produits phytosanitaires (15)
- ✓ Recommandations d'application des produits phytosanitaires (21)

7. Elaborer les documents du SCI

→ *Quels sont les instruments de travail du SCI?*

Les responsables du SCI, les techniciens et promoteurs se réunissent pour élaborer les procédures et formulaires nécessaires pour le fonctionnement du système. Si possible, il est recommandé de demander l'aide d'un consultant externe.

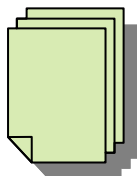
Il est très important que tous les documents élaborés soient bien compris par toute l'équipe, de façon qu'ils soient bien utilisés. Il faut essayer d'élaborer les documents de façon à ce qu'ils «ajoutent de la valeur» (les documents qui servent seulement pour «montrer aux inspecteurs externes que nous avons les registres qu'ils nous demande», mais qui ne sont vraiment pas **utiles** pour l'organisation, tendent à s'encombrer dans les tiroirs!). Il faut éviter aussi la répétition de documents semblables pour des fins légèrement différentes.



Gestion des documents

Il doit être clairement défini comment les documents du SCI doivent être gérés. Tout personnel qui les élabore et les utilise doit être informé. Il doit être réglé:

- qui est responsable pour élaborer et approuver les différents formulaires et registres
- qui doit les remplir/utiliser
- qui doit les garder et où faut-il les garder et pendant combien de temps
- comment il est assuré que les documents sont actualisés en cas de changements du Code de Conduite et que les documents expirés sont éliminés



Les documents suivants sont nécessaires pour documenter le fonctionnement du SCI :

- ✓ Contrat qui inclut les obligations du producteur et du groupe, voir exemple annexe (162, 164)
- ✓ Déclaration de Conflit d'intérêt (157)
- ✓ Carte qui donne une vue d'ensemble des parcelles des membres (159)
- ✓ Rapport d'inspection, voir exemple annexe (170, 171)
- ✓ Registre des membres, voir exemple annexe (173)
- ✓ Formats pour enregistrer les achats et ventes du produit certifié (factures, reçus, listes) (135)
- ✓ Procédures et formulaires pour gérer les plaintes (143-144)

8. Réaliser l'inspection interne et l'auto-contrôle

→ *Est-ce que les producteurs et le groupe sont conformes avec le standard?*

8.1 Inspection interne

Il est important de déterminer comment les inspections internes sont réalisées, qui va décider si un producteur remplit le standard ou non, comment on va assurer que les améliorations nécessaires seront mises en pratique par les producteurs et comment il est assuré que les producteurs qui ne respectent pas les règles seront sanctionnés.

L'inspection interne sert à vérifier que tous les producteurs enregistrés dans le programme de certification UTZ CERTIFIED respectent les exigences du standard interne. En fait, l'inspection interne remplace pour chaque producteur une inspection externe; c'est pourquoi c'est une vérification formelle, complète et documentée de la ferme entière et de ses activités qui doit être faite par une personne neutre.

L'inspection interne doit satisfaire les exigences suivantes:



- Tous les producteurs participants au programme de certification doivent être inspectés au moins une fois par an (165).
- Les nouveaux participants doivent être contrôlés avant leur acceptation dans le programme (168).

L'inspection interne de tous les producteurs doit comprendre les activités suivantes :

- Vérification des champs et gestion de la ferme (comprenant les pratiques de récolte et d'après-récolte)
- Vérification du stockage (produits récoltés et intrants)
- Interview avec le producteur (ou son représentant) et avec des travailleurs
- Vérification de la documentation disponible
- Session finale avec le producteur ou son responsable pour:
 - Expliquer les non conformités et déterminer les mesures correctives
 - Vérifier si le paysan a besoin de support pour les mettre en pratique
 - Signer le rapport d'inspection (ou check-list interne UTZ)
- Le rapport de l'inspection interne (ou fiche d'inspection interne) contient des données précises pour identifier:
 - Le nom du producteur et de l'inspecteur
 - Le lieu de production
 - La date de l'inspection

- Le résultat de la vérification de la conformité de la production avec tous les points applicables du Code de Conduite
 - Les détails des non conformités et les mesures correctives nécessaires
 - Le statut du producteur (que sera déterminé par le responsable/comité d'approbation)
- Les rapports d'inspection sont donnés au responsable du SCI pour l'évaluation et la prise de décision
 - Les inspections internes sont faites par le personnel dûment formé pour cette tâche.
 - Tout conflit d'intérêt doit être évité. Aucun inspecteur interne ne doit avoir un rapport ou intérêt personnel envers les producteurs qu'il inspecte.

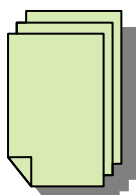
L'inspection interne annuelle sert à évaluer la conformité au niveau des producteurs. Le rapport d'inspection interne est basé sur le Code de Conduite, mais contient seulement les aspects qui sont applicables au niveau du producteur.

Les aspects qui sont applicables au niveau du groupe doivent aussi être vérifiés annuellement. L'évaluation de la conformité du groupe fait part de «l'auto-inspection» (ou «auto-contrôle»):

8.2 Auto-inspection



Pour chaque point de contrôle, la conformité est évaluée à l'aide de la check-list de contrôle du Code de Conduite UTZ CERTIFIED. Cela se fait pour les critères applicables au niveau du groupe et au niveau des producteurs. Le résumé de la conformité de l'ensemble des producteurs est enregistré en tenant compte des résultats de l'inspection interne. Pour chaque point non conforme, les mesures correctives nécessaires sont décrites dans la check-list de contrôle.



- ✓ Rapports d'inspection interne, voir exemple annexe (170, 171)
- ✓ Auto-inspection annuelle sur la base du Code de Conduite complet (113)
- ✓ Il est recommandé d'élaborer un résumé des inspections pour le présenter aux inspecteurs externes, lequel indique le résultat des inspections (approbations et sanctions). Il peut se faire directement sous forme d'une liste des producteurs approuvés et sanctionnés.
- ✓ Il est désirable aussi que le responsable du SCI élabore un rapport général des activités annuelles réalisées. Ce document servira non pas seulement pour le présenter aux inspecteurs externes, mais il constitue une base solide pour l'amélioration continue du système de qualité.

9. Prendre la décision sur la conformité des producteurs

→ Comment prendre la décision sur la conformité et que faire en cas de non-conformités

Le SCI doit avoir des procédures pour prendre des décisions sur l'approbation des producteurs qui sont conformes avec le standard et sur les sanctions applicables aux producteurs chez lesquels des non conformités ont été constatées.

Les sanctions applicables aux producteurs peuvent être définies dans le standard interne ou dans un document séparé (catalogue ou liste de sanctions) mais c'est, pourtant, non obligatoire. En tout cas, les sanctions doivent être clairement formulées et doivent être bien connues par les producteurs à partir du moment où ils décident de participer dans le programme de certification.

Le système de sanction doit être cohérent avec les dispositions prévues dans le Code de Conduite:

- Certains points de contrôle sont obligatoires, le producteur ou le groupe doit remplir ces points afin d'obtenir la certification.
- Les points de contrôle obligatoires sont indiqués en vert dans le Code de Conduite. De la première année à la quatrième année le nombre des points obligatoires augmente.
- La conformité est obtenue si le groupe remplit tous les points de contrôle obligatoires et un nombre défini de points de contrôle additionnels par chapitre (points non obligatoires dans cette année spécifique). Le nombre de ces points de contrôle additionnels est spécifié au bas de chaque chapitre. Il est impossible de compenser un faible score dans un chapitre avec un score élevé dans un autre.



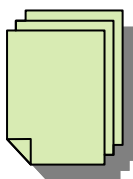
Exemple de sanctions

Non conformité	Sanction
Producteur ne remplit pas les critères obligatoires	Producteur ne peut pas être approuvé. Son produit n'est pas acheté comme produit certifié. Les corrections sont vérifiées par une nouvelle visite d'inspection.
Fraude incontestable	Le producteur est exclu du groupe Utz, soit de façon permanente soit pour une période déterminée
Obstruction intentionnelle de l'inspection	
Refus de respecter le contrat, par exemple en refusant de mettre en pratique les exigences du standard interne	

Le responsable pour l'approbation des producteurs (ou du comité d'approbation) prend la décision sur la conformité de chaque producteur avec le standard sur la base des informations documentées dans les rapports d'inspection interne. Cette décision doit être clairement communiquée aux producteurs correspondants. Le personnel responsable pour l'achat doit aussi être informé. Les résultats de tous les producteurs sont résumés dans la liste de producteurs.

Le SCI doit déterminer comment il va s'assurer que les producteurs mettent en place les corrections nécessaires et quand cela va être vérifié par les inspecteurs internes. Il doit aussi déterminer des mécanismes pour assurer la conformité des producteurs pendant toute l'année.

La décision (approbation ou sanction) et le suivi de la mise en pratique des mesures correctives sont documentés dans le rapport de l'inspection interne.



- ✓ Catalogue ou liste de sanctions
- ✓ Rapports d'inspection interne, voir exemple annexe (170, 171)

10. Assurer traçabilité et gestion transparente des paiements et primes

→ Comment garantir la séparation du produit certifié et la transparence?



L'organisation doit mettre en place tout au long de la chaîne (production – transformation – vente) un système de traçabilité pour assurer que le produit certifié ne soit pas mélangé avec du produit non certifié. Le système de traçabilité permet au produit du groupe de maintenir sa qualité et son intégrité pendant le temps.

La séparation nécessaire du cacao certifié doit être assurée aussi longtemps qu'il est sous la responsabilité du groupe (de la récolte jusqu'à la vente et dans toutes les étapes intermédiaires

(transport, triage, calibrage, stockage). (129, 132)

Si l'organisation sous-traite la transformation et la manipulation d'après récolte, elle doit vérifier que la partie sous-traitante est en mesure de garantir la traçabilité, l'identification du produit et la séparation du cacao certifié du cacao non certifié. L'organisation certifiée a un contrat avec le sous-traitant qui assure la conformité avec le Code de Conduite. (131)



Le système de traçabilité comprend au moins les éléments suivants:

- Séparation physique et identification visuelle des sacs, durant le stockage et le transport du produit certifié. (129, 132) : L'organisation certifiée identifie de manière visuelle le cacao certifié. Ceci peut être fait sur les portes, les étiquettes, les sacs et les palettes. L'identification est faite de préférence avec le logo de UTZ CERTIFIED. (131)
- Un système de gestion des documents pour enregistrer:
 - les achats et les ventes du cacao certifié et non-certifié
 - le stock restant du cacao certifié provenant de la saison précédente
 - les annonces sur les ventes avec numéros uniques attribués par UTZ CERTIFIED à chaque vente
 - les factures d'achats indiquant le statut UTZ CERTIFIED.
 - une estimation des volumes de cacao des producteurs certifiés et non certifiés(134, 135, 171)

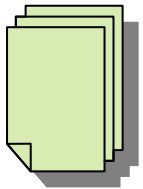


Le groupe doit être capable de démontrer que la quantité de cacao sortie correspond à la quantité de cacao entrée. (136)

Il est recommandé que le SCI élabore une description du flux de marchandises et du système de traçabilité, afin que les personnes responsables puissent bien identifier les contraintes et risques et que par la suite ils soient en mesure d'exercer le contrôle nécessaire (et aussi d'expliquer le système quand il le faut).

La personne en charge de la traçabilité s'occupe d'assurer que le système fonctionne bien. Elle est en mesure d'expliquer le système de traçabilité. Elle est informé sur les actualités de UTZ CERTIFIED et annonce les ventes à UTZ CERTIFIED (133). Cette personne doit être formée pour qu'elle comprenne bien ses tâches.

L'organisation certifiée documente clairement les revenus du cacao et tous les paiements effectués aux producteurs. L'organisation paie les producteurs de manière convenable pour eux. Les prix et les primes sont clairement expliqués et transparents pour les producteurs. L'organisation certifiée rapporte de manière transparente aux producteurs les dépenses de la prime. L'organisation assure que tous les producteurs profitent de la prime. (140 – 142)



- ✓ Documentation du calibrage régulier des outils de pesage et contrôle du taux d'humidité (51, 52)
- ✓ Records of the traceability system and the product flow (135) Registres du système de traçabilité et sur le flux de marchandises (135)
- ✓ Registres sur l'estimation des volumes de production (134)
- ✓ Documentation de paiements aux producteurs, prix et primes (140 – 142)
- ✓ Information documenté sur la gestion des primes (décision et utilisation) (142)